

LE MAG + QUIMPER

MAGAZINE
D'INFORMATION
DE LA VILLE
DE QUIMPER
SUPPLÉMENT
DU MAG + AGGLO

N°86
JAN./FÉV.2020

www.quimper.bzh

MAISON PIERRE-WALDECK-ROUSSEAU p IV

BIENVENUE AUX ASSOCIATIONS

ACTIONS/p.XII
Dan ar Braz dans
l'Espace

ACTEURS/p.XIII
L'Ujap citoyen

QUARTIERS/p.XIV
Ergué-Armel
Immersion dans
la culture



ÉCOLES - PRÊTS POUR LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions dans les écoles publiques quimpéroises (maternelles et élémentaires) débuteront le lundi 9 mars. Les pièces à fournir au moment de l'inscription ? L'acte de naissance ou le livret de famille, le carnet de santé ou une attestation médicale de vaccination, un justificatif de domicile et le numéro d'allocataire CAF, un certificat de radiation de l'ancienne école (si l'enfant est déjà scolarisé) et une copie du jugement de divorce, le cas échéant. Rappelons que depuis la rentrée 2019, l'instruction scolaire est obligatoire dès l'âge de trois ans (contre six ans auparavant).

PARCOURS CITOYEN

Engagez-vous

Le Parcours citoyen est né en 2017. Ce projet invite les Quimpérois, les jeunes notamment, à s'impliquer plus activement dans la vie de la cité. Lors des élections, la tenue des bureaux de vote est ainsi l'occasion de prendre part à la vie démocratique, sans pour autant être associé à un parti politique, et de se mettre au service de la collectivité en veillant à ce que les règles électorales soient respectées lors du scrutin. Les Quimpérois qui le désirent peuvent ainsi officier en tant qu'assesseur ou même vice-président de bureau de vote. Des missions



très importantes avec de vraies responsabilités. D'autres développements sont à l'étude pour mieux faire connaître les rouages de l'administration et de la prise de décision politique. Il est également rappelé que les réunions du conseil municipal sont publiques et ouvertes à tous les citoyens. Pour ceux qui sont intéressés, la

démarche est très simple. Il suffit d'avoir 18 ans révolus, d'être déjà inscrit sur les listes électorales de la commune et d'adresser une lettre de motivation à l'attention du maire de Quimper.



Hôtel de Ville et d'Agglomération
44, place Saint-Corentin
CS 26004 - 29107 QUIMPER
CEDEX

POPULATION - RECENSEMENT

Du 8 au 15 janvier, les agents recenseurs vont distribuer la lettre du maire informant les habitants du recensement qui se déroulera du 16 janvier au 22 février. Les agents seront munis d'une carte tricolore officielle avec leur photo d'identité signée par le maire de Quimper et d'un badge de la Ville.



GOURMAND ET SOLIDAIRE

À LA SOUPE !

Le samedi 8 février, de 9 h 30 à 13 h 30, l'association Habitat et Humanisme Finistère donne rendez-vous place Terreau-Duc pour la seconde édition du Potage des chefs.

Mille litres de soupe vendus au bénéfice de l'association qui loge et accompagne des personnes en grande précarité. Les soupes élaborées par des chefs cornouaillais, des traiteurs et des étudiants du lycée du Paraclet peuvent être précommandées sur le site : lepotagedeschefs.bzh. Des potages seront également cuisinés et vendus sur place.



Pour commander :
lepotagedeschefs.bzh
Information dans les commerces de proximité.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

MODE D'EMPLOI

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars pour le 1^{er} tour et le dimanche 22 mars pour le second tour. Il est encore temps de s'inscrire sur les listes électorales avant le 7 février.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Les personnes domiciliées à Quimper et les personnes qui sont assujetties aux impôts locaux de la commune depuis au moins deux ans.

COMMENT VÉRIFIER QUE L'ON EST INSCRIT ?

Il faut se renseigner à l'hôtel de Ville, au service des élections, muni de sa pièce d'identité, ou utiliser le téléservice mis en ligne sur www.service-public.fr

COMMENT VOTER ?

On se rend dans le bureau de vote dans lequel on est inscrit. Le scrutin se déroule de 8h à 18h au moins (horaire de fermeture selon arrêté préfectoral). Si la présentation de la carte d'électeur n'est pas obligatoire, elle est vivement conseillée : c'est un symbole, et elle facilite l'organisation du vote. Il faut obligatoirement se munir d'une pièce d'identité ou d'un autre titre admis (entre autres, carte Vitale avec photographie, permis de conduire sécurisé conforme au format Union européenne). Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être périmés depuis moins de cinq ans.

COMMENT FAIRE SI L'ON NE PEUT SE RENDRE AU BUREAU DE VOTE ?

Il est possible de donner procuration à un autre électeur de la commune, la démarche doit être faite le plus tôt possible. À Quimper, les procurations peuvent être établies toute l'année auprès du commissariat de police ou du tribunal d'instance.

ENVIRONNEMENT

Le Temps de l'arbre

Cet événement décline sa thématique verdoyante de février à mai. Expositions en médiathèques ou dans les jardins publics, conférences, ateliers et expérimentations, projections de films, visites thématiques de la ville ou du Musée des beaux-arts, concerts du Conservatoire de musiques et d'art dramatique et animations sportives combleront aussi bien les passionnés de botanique que les curieux de nature. Parmi les intervenants, le botaniste Francis Hallé et le jardinier de Versailles Alain Baraton sont attendus.

SANTÉ - BON SANG MAIS BIEN SÛR !

La période hivernale, entre épidémies saisonnières et jours fériés, impacte fortement les dons de sang. Les réserves étant fragiles, la mobilisation est essentielle pour couvrir les besoins dans les prochaines semaines. Le don de sang, acte d'humanité et de solidarité, prend entre 45 minutes et une heure dont dix minutes pour le prélèvement. Venez donner !

dondesang.efs.sante.fr



CULTURE

Faites de la musique !

La Fête de la musique est célébrée dans 100 pays. Un succès qui repose avant tout sur le talent des musiciens qui jouent lors de cette fête populaire. Le public se presse chaque année dans les rues et devant les différentes scènes installées dans Quimper. Pour les artistes amateurs, c'est l'occasion de se faire connaître. Si vous avez envie de jouer lors de la Fête de la musique, vous avez jusqu'au 30 mars pour vous inscrire auprès du service de l'animation culturelle de la Ville de Quimper : tél. 02 98 98 89 89.

MAISON PIERRE-WALDECK-ROUSSEAU

BIENVENUE AUX ASSOCIATIONS

Bienvenue!

Bienvenue à tous les salariés et bénévoles des associations dans « leur » maison : la Maison Pierre-Waldeck-Rousseau. Ouvert depuis décembre 2019, ce lieu conforte la riche vie associative de Quimper et génère de nouvelles synergies. Il héberge plusieurs associations et propose des services mutualisés, des espaces de rencontre studieux et conviviaux. *Le Mag +* vous ouvre ses portes, entrez voir...

Photo de couverture :

Tables, fauteuils, fontaine à eau et machine à café, la Maison offre des lieux de convivialité et de coworking. Le mobilier est fonctionnel et chaleureux.

Élégant et fonctionnel, bordé d'arbres, le bâtiment est économe en énergie.



QUI ÉTAIT PIERRE WALDECK-ROUSSEAU ?

Il naît à Nantes en 1846. Il devient avocat d'affaires à Rennes puis à Paris où il est réputé pour ses plaidoiries. À l'Assemblée nationale, c'est un éminent représentant des républicains modérés. Ministre de Gambetta puis de Jules Ferry, président du Conseil de la III^e République entre 1899 et 1902, il participe à la légalisation des syndicats (la loi du 21 mars 1884 porte son nom), ainsi qu'à la loi de 1901 sur les associations.

Elle a belle allure, et en même temps, elle s'intègre discrètement dans son environnement. Située à Ergué-Armel, près du stade Jean-Brélivet, la Maison Pierre-Waldeck-Rousseau est bordée de grands arbres et de haies bocagères. Autour, pas de grilles : elle fait résolument partie du quartier du Braden, elle constitue un lieu de vie, un lieu ouvert, un lieu de passage – une voie piétonne se trouve à proximité.

UN BÂTIMENT PERFORMANT

Desservie par les lignes de bus A, 2 et Connexity, elle dispose de 60 places de stationnement (dont deux réservées aux personnes en situation de handicap, deux permettant le rechargement de véhicules électriques et une place dédiée aux transports collectifs de personnes en situation de handicap) et une dizaine d'anneaux pour vélos.

L'extérieur du bâtiment reflète ce qu'on trouve à l'intérieur : du béton au rez-de-chaussée et du bois à l'étage. Son toit présente quatre sheds, ces toitures en dents de scie, caractéristiques des ateliers industriels du XIX^e siècle. Ils sont doublement utiles : orientés au sud, ils apportent lumière et chaleur et abritent les bouches de la centrale de traitement d'air double flux. Cette dernière est un élément primordial dans les performances environnementales de la construction, qui se rapprochent du label Passivhaus (très faible consommation d'énergie).

BEAUCOUP DE LUMIÈRE

Nous entrons dans le bâtiment de 2 000 m². Première impression : quelle lumière ! Elle vient de partout : des vitres, très nombreuses,



Les circulations dans le bâtiment, sous l'œil bienveillant de Pierre Waldeck-Rousseau, favorisent les rencontres et facilitent les échanges.

UN PATRIMOINE OPTIMISÉ

Près de 2 000 associations animent la vie quimpéroise. Cent vingt d'entre elles occupaient en 2015 soixante-dix bâtiments municipaux pas toujours adaptés à leurs besoins et souvent énergivores. Par ailleurs, la surface de la Maison associative (où se trouvait l'Espace Associatif), située au 53 impasse de l'Odet, était devenue insuffisante. C'est dans cette logique d'amélioration et d'optimisation du patrimoine que la Maison Pierre-Waldeck-Rousseau a vu le jour.

Le chantier a été réalisé essentiellement par des entreprises locales. Le coût total est de 5,825 millions d'euros TTC, avec des aides du Conseil départemental (300 000 euros), du Conseil régional (100 000 euros) et de l'État (près de 93 000 euros). Tout est prévu pour une éventuelle extension.

et d'en haut. En effet, le centre comporte un atrium qui permet de voir ce qui se passe dans les circulations à l'étage : il met en relation les personnes des deux niveaux. D'emblée, le lieu incite aux échanges.

Deuxième impression : quelle ambiance chaleureuse ! La couleur orange-rouge des murs se projette sur les cloisons de bois clair (en épicea local), créant des effets au passage des nuages, comme une vibration. Ce jeu de contrastes est complété par une touche d'antracite sur les ouvertures. On imagine aussitôt des expositions magnifiées par ce grand espace, véritable « vitrine » pour les associations.

DES LOCAUX PRATIQUES ET SÉCURISÉS

À l'entrée sur la gauche, les hôtesses d'accueil de l'Espace Associatif facilitent le repérage dans les différents endroits (une trentaine

de pièces au total). La signalétique bilingue (conformément au niveau 2 de la charte *Ya d'Ar Brezhoneg*) est très simple et fonctionnelle, à l'image de la conception du bâtiment qui compte deux parties. À droite (côté sud) se trouvent des locaux à l'usage des associations quimpéroises qui en font la demande. Première pièce essentielle : la grande salle de réunion (150 m², 150 personnes assises, modulable en trois salles, avec rangements et office). Une autre salle de réunion, de 75 m², est également modulable. Elles sont idéales pour des assemblées générales par exemple. Tous ces espaces sont sécurisés et seront appréciés des deux cent cinquante utilisateurs des salles de réunion de la structure.

Très précieux pour les cent cinquante associations, domiciliées désormais au 1 rue Monseigneur Jean-René Calloc'h, deux « murs » de boîtes aux lettres leur permet de venir relever leur courrier 24 h sur 24 à l'aide d'un badge.

UN LIEU DE FORMATION

Sur la partie gauche se trouve l'Espace Associatif de Quimper Cornouaille (près de 850 associations adhérentes). Ses dix-sept salariés sont désormais installés dans de très bonnes conditions (voir l'encadré). Parmi ses missions : impulser de nouvelles dynamiques coopératives et mutualiser au mieux les locaux. L'Espace Associatif héberge désormais le Réseau National des Maisons des Associations, le bâtiment est une « référence » en la matière.

On découvre une salle de formation et une consacrée à l'informatique (le bâtiment est connecté à la fibre), une autre avec des équipements audiovisuels très performants (montage vidéo notamment), une imprimerie numérique et, très attendu, un grand local de stockage d'archives.

PRIORITÉ À LA CONVIVIALITÉ

Montons, sous l'œil bienveillant de Pierre Waldeck-Rousseau, l'escalier central, léger et élancé, lamellé bois, autour duquel se distribuent les salles. Un espace orange-rouge attire l'œil : tables, fauteuils, fontaine à eau et machine à café, c'est un lieu de convivialité et de coworking – on peut y venir sans avoir loué de bureau. Dans un couloir, des casiers de rangement permettent de laisser du matériel. À droite se trouvent les bureaux. Le mobilier, en hêtre et en bouleau, est fonctionnel et chaleureux. Neuf bureaux dits « dédiés » sont occupés par les salariés des associations installées de manière pérenne, logés aupa-

Du bois, de la lumière, de la couleur, le hall de la maison Pierre-Waldeck-Rousseau est moderne et fonctionnel.



QUELS SERVICES ?

L'Espace Associatif est gestionnaire d'une grande partie du lieu. Ses salariés accompagnent les associations dans son utilisation et proposent les services suivants :

• La location d'espaces :

- deux salles de réunion (150 m² et 75 m²) modulables en cinq espaces différents,
- sept bureaux partagés (137 m²),
- boîtes aux lettres,
- casiers de rangement,
- local à archives.

• Des ressources pour les bénévoles :

- atelier de reprographie,
- pôle de matériel audiovisuel,
- service de formation informatique.

Ils assurent par ailleurs :

- du conseil, du conseil juridique,
- de l'accompagnement global à la vie de l'association, à la mise en œuvre de coopérations et de mutualisations,
- de l'accompagnement spécifique : mode

de gouvernance, animation de réunions, etc.,

- du coaching pour les responsables,
- une offre de Dispositif local d'accompagnement (DLA) pour les associations employeurs,
- des prestations techniques (fiches de paie, mise en œuvre de la comptabilité),
- un programme étendu de formations destinées aux bénévoles.

Pour réserver un espace : aller sur le site www.espace29.asso.fr, envoyer un courriel à mda@espace29.asso.fr, ou appeler le 02 98 52 33 00 (pour les boxes extérieurs, s'adresser à la mairie, Tél. 02 98 98 89 89).

Quels horaires ?

La partie sud (espaces réservés aux associations), en dehors des heures de bureau, pourra être ouverte du lundi au dimanche, de 8 h 45 à 23 h, grâce à un badge.

La partie nord (Espace Associatif) est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.



vant dans d'autres bâtiments de la Ville. Ces bureaux, ainsi que les boxes extérieurs, sont gérés directement par la Ville de Quimper, les autres locaux le sont par l'Espace Associatif. Sept bureaux dits « partagés » sont à la disposition des associations quimpéroises qui ont besoin de créneaux d'utilisation ponctuelle et qui les réservent quelques heures ou quelques semaines par an : pour des permanences, des rendez-vous, etc.

COSY ET SPACIEUX

Côté Espace Associatif, en plus des locaux administratifs, une grande salle sert à l'accompagnement à la vie associative et une autre aux employeurs. S'y ajoutent une tisanerie et une belle terrasse sur laquelle il est possible de déjeuner. Cet espace sera partagé avec les associations hébergées au sein de la maison. Lorsqu'on se promène dans les coursives, surprise : pas besoin de hausser le ton, le son est « absorbé », grâce à une acoustique très étudiée et à d'élégants panneaux blancs perforés. C'est essentiel quand on sait combien de conversations passionnées s'y tiendront... Et on n'entend aucun bruit du dehors, grâce aux 30 cm d'isolant. Le bâtiment est évidemment aux normes d'accessibilité et ses salles de réunion sont équipées de boucles magnétiques. Une fois redescendu, avant de quitter le site, on repère à l'extérieur un local annexe en simple rez-de-chaussée : il est constitué de dix-neuf boxes de stockage de 9,90 m² et de deux boxes de 14 m².

La Maison Pierre-Waldeck-Rousseau, par son ampleur et sa qualité environnementale, est un équipement unique sur le territoire cornouaillais. Nouveau point d'ancrage optimisé au service du développement associatif, elle va permettre de mettre en œuvre des projets innovants dans des conditions idéales.

DEGEMER MAT D'AR C'HEVREDIGEZHIOÙ

En Ti Pierre Waldeck-Rousseau e vez degemeret kevredigezhioù Kemper abaoe Kerzu 2019. Tres en deus ar savadur a efedusted uhel a-fet an endro : betoñs en adraoñ, prenn en estaj. En diabarzh ez eus kalz a sklêrijenn hag a liv. Diouzhtu-kaer e vez broudet an dud da zenlabourat hag e vo roet tro dezho da sevel raktresoù nevezus. Meur a gevredigezh a gav bod ennañ, lod all a vir salioù ennañ hervez o ezhommoù (burevioù, salioù-emvod). Egoarenn gevredigezhel Kemper Kerne zo en em staliet eno, merañ a ra ul lodenn vras eus al lec'h, hag a ginnig ivez servijoù boest-lizheroù, kelioù, dielloù.

KEVREDIGEZH : Association, **TI :** Maison, **SERVIJ :** Service



Les deux grandes salles de réunion sont modulables. L'une d'entre elle permet d'accueillir jusqu'à 150 personnes assises.



L'Espace Associatif propose du matériel de qualité, une partie pourra être prêtée.

RETOUR SUR/DISTRO WAR



750 CONVIVES!

Convivialité, chansons, danses, menu de fête... le Repas des aînés du CCAS n'a pas dérogé à la règle des retrouvailles chaleureuses pour les quelque 800 convives. Une journée toujours appréciée par les séniors.

VILLE LUMIÈRE

Pour le bonheur des yeux, du 22 novembre au 3 janvier, les illuminations de Noël ont enchanté les promeneurs. Environ 500 éléments lumineux ont scintillé dans le cœur de ville au périmètre élargi.



BIEN INSTALLÉES

La Maison Pierre-Waldeck-Rousseau accueille depuis le 6 décembre les associations quimpéroises. Le bâtiment aux grandes performances environnementales a fière allure. Lumineux, chaleureux et cosy, il met à disposition sur 2 000 m² de beaux espaces de travail, de rencontre et de stockage.



LES TROPHÉES

Le vendredi 29 novembre, le monde sportif est venu en nombre assister à la remise des Trophées aux sportifs quimpérois au Centre des congrès du Chapeau Rouge. Parmi les lauréats : le sauteur en hauteur Noé Onadja (Quimper Athlétisme), Léa Jamelot (Club de Canoé-Kayak de Quimper Cornouaille), ou l'équipe garçons U18 de l'Ujap Basket.



MARCHÉ DE NOËL

Dans différentes ambiances musicales, les nombreux visiteurs du Marché de Noël, place Terre-aux-Ducs, ont pu, outre l'achat de cadeaux et de denrées festives, rencontrer le père Noël auquel furent remises des centaines de lettres.



ARPAQ

L'ESPACE SIMONE-VEIL

C'est en février que l'Arpaq s'installera dans ses nouveaux locaux rue des Cols-Verts.



Arpaq: 4, rue des Cols-Verts
29000 QUIMPER
www.arpaq.fr
Tél. 02 98 55 53 86

La ville de Quimper met des locaux à la disposition de l'Association des retraités et personnes âgées de Quimper (Arpaq) depuis 1977. Ces locaux étant devenus inadaptes à l'activité de l'association, la municipalité a décidé de construire un bâtiment économe en énergie (niveau Passiv'haus), d'une surface utile de 445 m² (surface doublée), édifié à l'emplacement même des anciens locaux, avenue des Cols-Verts. Les travaux devraient s'achever fin janvier. L'Arpaq s'y installera courant février pour une ouverture au public quelques jours plus tard.

Ce nouvel outil va permettre aux 1 200 adhérents de l'Arpaq de profiter de locaux particulièrement bien pensés pour répondre aux différents besoins de l'association. Au rez-de-chaussée, un hall d'accueil de 40 m², une salle informatique, une cuisine aménagée avec un îlot central pour les ateliers de cuisine et la préparation des repas collectifs, ainsi qu'une salle d'activités modulable de 100 m². L'étage abritera bureaux, locaux d'archivage et d'entretien, ainsi qu'une salle de réunion ouverte à d'autres associations. Pour Michel Trolez, président de l'Arpaq, une nouvelle ère commence: « *Ce bâtiment moderne, très coloré, va permettre de donner une image plus jeune, plus dynamique de l'association, d'attirer de nouveaux adhérents, plus jeunes, mais aussi de développer de nouvelles activités. Le club du 3^e âge à l'ancienne, c'est fini. Et puis pour nos salariés, les conditions de travail seront nettement améliorées.* »

ENVIRONNEMENT

MON BEAU SAPIN

Comme chaque année, la Ville organise une collecte de sapins de Noël en mettant des bennes à la disposition des administrés. Ce ramassage permet d'éviter qu'ils ne soient déposés avec les ordures ménagères ou abandonnés sur la voie publique. Afin d'optimiser la valorisation de ces déchets verts qui seront broyés, les sapins devront être dépourvus de décoration, non floqués et sans sac. La collecte s'effectuera du 3 au 13 janvier sur les cinq sites suivants:

Mairie d'Ergué Armel – Avenue Léon-Blum

Centre-ville – Allée de Locmaria

Ancienne Mairie de Penhars – Avenue des Oiseaux

MPT de Kerfeunteun – Avenue Teilhard-de-Chardin

MPT du Moulin Vert – Chemin de Prateyer

PERSONNES ÂGÉES

Télégestion



Pour un service aux usagers toujours plus performant, les infirmiers et aides-soignants du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) du CCAS de Quimper s'appuient désormais sur un logiciel de télégestion disponible sur leur smartphone.

Ce dispositif permet un accès immédiat au dossier du patient avec la possibilité de renseigner directement ses transmissions.

À l'arrivée et au départ du domicile de l'utilisateur, le soignant présente son téléphone mobile à une borne qui enregistre l'heure de la prestation et transmet les informations qui sont directement entrées dans le logiciel pour actualiser les plannings.

Cela permet un suivi optimal des interventions, un échange permanent via la messagerie instantanée ainsi qu'un système d'alerte.

ESPACES VERTS

Un label d'excellence



Développé par Ecocert depuis 2006, le label Eve (Espace végétal écologique) est attribué à des espaces verts ayant adopté de bonnes pratiques écologiques. Le vallon Saint-Laurent et la plaine du Moulin Vert sont labellisés depuis 2011, le jardin du Prieuré, à Locmaria, depuis 2012. Cette labellisation est une reconnaissance du travail mené par les équipes municipales qui mettent en œuvre une démarche exigeante de gestion différenciée sur ces trois lieux.

Chaque année, un audit est effectué pour contrôler les pratiques et les faire évoluer grâce à des préconisations. Le label est remis

en jeu tous les trois ans. De nombreux critères sont ainsi évalués, dont des critères obligatoires comme l'absence de produits chimiques, l'attention portée au sol considéré non comme un support, mais comme un milieu vivant, le maintien de plantes spontanées, la prise en compte de la biodiversité, la politique d'économie d'eau... Un espace végétal écologique est un lieu de sensibilisation à la nature et au développement durable. On y trouve donc de nombreux supports pédagogiques et informatifs. D'autres critères sont appliqués en fonction du lieu. Le vallon Saint-Laurent et la plaine du Moulin Vert sont des endroits à dominante champêtre, tandis que le jardin du Prieuré un espace naturel maîtrisé, également classé Jardin remarquable.

SÉCURITÉ DES ÉCOLES

UN BADGE EN TEST



La Ville expérimente l'utilisation d'un badge pour l'ouverture et la fermeture des accès de l'école Pauline-Kergomard. Plus facile à manipuler et à garder sur soi, ce badge, de la taille d'une clé, sert à ouvrir l'ensemble des portes de l'établissement. L'objectif est double : faciliter les accès ainsi que la mise en sécurité des enfants en cas d'intrusion. De plus ce badge est configurable : il est ainsi possible de donner des accès différents en fonction des personnes ou encore de désactiver à distance un badge perdu. Plus besoin de refaire un jeu de clés, voire de changer les systèmes d'ouverture en cas de perte. Cette expérimentation (coût : 40 000 euros) est menée sur une seule école quimpéroise afin d'en évaluer l'efficacité. Dans quelques mois, un bilan effectué avec tous les utilisateurs permettra de décider si ce nouveau système sera généralisé à toutes les écoles publiques quimpéroises.

VIE QUOTIDIENNE

IN ZE POCKET !



Quimper + permet aux Quimpérois d'accéder depuis leur smartphone à des services et des infos en temps réel 24 h/24 et 7j/7, et même dorénavant d'effectuer certaines démarches administratives entièrement réalisables en ligne.

Accessible au public depuis mars 2019, Quimper + est très simple d'utilisation. Un vrai jeu d'enfant ! Au fil des mois, l'offre des services proposés s'est étoffée. Les usagers peuvent consulter en temps réel les places disponibles sous forme cartographique dans les parkings en enclos gérés par la ville de Quimper. Il est également possible de payer en ligne son stationnement ou un forfait post stationnement. Les usagers peuvent aussi effectuer des signalements d'incidents sur le domaine public : dépôts sauvages, éclairages défectueux, panneaux de signalisation endommagés, tags, présence d'animaux nuisibles, mobilier urbain endommagé, etc., et suivre l'avancement de leurs observations. Depuis la rentrée, les menus des cantines scolaires et des centres de loisirs sont consultables sur l'application. Nouveauté depuis le mois de janvier, il est maintenant possible d'effectuer des demandes d'actes d'état civil en ligne : acte de naissance, acte de mariage, acte de décès. On peut aussi faire une demande de rendez-vous pour la délivrance d'une pièce d'identité. Quimper + vous simplifie vraiment la ville !



Plus d'infos sur www.quimperplus.bzh

La rotonde de l'ancien hôpital, conçue par l'architecte départemental Joseph Bigot.

LOGEMENT

PLUS BEAU VU D'EN HAUT

D'ici quelques mois, un nouveau quartier sortira de terre en haut du plateau de Gourmelen, côté centre-ville : 340 logements, y compris en locatif social, superbes potentiels pour des activités de qualité, dans un cadre paysager préservé.

C'est un site chargé d'histoire : celui de l'Établissement public de santé mentale Étienne Gourmelen. L'EPSM a souhaité vendre les bâtiments de l'ancien hôpital, cédés à l'Opac Quimper Cornouaille qui mènera sur la partie ouest du plateau un aménagement d'envergure, avec l'aide de la ville de Quimper et de l'architecte des Bâtiments de France.

Conçus par Joseph Bigot au XIX^e siècle, les bâtiments historiques seront préservés, comme la majeure partie du cadre paysager.

Déposé fin septembre, le permis d'aménager est en cours d'instruction ; l'office va se charger des opérations d'aménagement et conservera une partie des terrains et bâtiments pour du logement social. Les cinq lots restant seront vendus à des promoteurs privés. Au total, 340 logements seront créés, en collectif neuf ou réhabilité, avec quinze pavillons individuels. Le programme prévoit aussi bien de l'habitat locatif que de l'accession à la propriété, aidée ou non.

ARCHITECTURE ET VERDURE

Les futurs habitants profiteront en outre d'un environnement particulièrement verdoyant puisque le projet préservera aussi les aménagements paysagers du site : les jardins, une palmeraie du XIX^e siècle et de nombreux arbres remarquables.

Le projet envisage la création d'autres activités complémentaires : hôtellerie, restauration, espace de coworking, espace de bien-être et autres services à la personne. Ils s'implanteront notamment dans les bâtiments historiques réhabilités (voir encadré). Un cheminement doux par l'allée de Kerfily reliera l'ensemble à l'hyper centre de Quimper.

Sur une surface de près de cinq hectares, c'est véritablement un nouveau quartier ouvert sur le centre-ville qui verra le jour au cours de cette opération de renouvellement urbain qui s'étendra sur plusieurs années.

La palmeraie créée au XIX^e siècle deviendra un parc public accessible à tous.



DES BÂTIMENTS ET DES ARBRES HISTORIQUES

Tout à fait exceptionnelle en Bretagne quand elle fut créée, et actuellement toujours l'une des plus vastes de France, la palmeraie de l'EPSM Gourmelen compte quelque 300 arbres, dont 70 dateraient du milieu du XIX^e siècle. Le projet d'aménagement prévoit d'en faire un parc public accessible à tous. D'autres arbres remarquables des jardins hospitaliers seront préservés. Quant aux bâtiments historiques, édifiés de 1826 à 1847, ils seront conservés et valorisés pour abriter services ou commerces, en particulier ceux conçus par l'architecte départemental Joseph Bigot : la maison des directeurs, la rotonde et la chapelle Saint-Athanase qui est désacralisée.

Première pierre posée ! Les travaux de la future salle des fêtes, l'Espace Dan-ar-Braz ont débuté. Après le coulage de l'ensemble des fondations, celui des voiles de murs se terminera en ce début d'année. Viendront ensuite la pose des charpentes métalliques et bois pour un bâtiment clos couvert à l'orée de l'été, juste avant le coulage de la dalle intérieure. Pour des raisons acoustiques, la salle est entièrement construite en béton. À l'intérieur, des matériaux en fibres de bois assureront un environnement phonique de haute qualité. Le sol en caoutchouc coulé permettra la polyvalence des manifestations qu'accueillera l'équipement (concerts, kermesses, troc et puces, fest-noz, etc.). Enfin, il est à noter que le site sera entièrement clôturé, ce qui le sécurisera, notamment pour les animations fréquentées par les enfants. Des espaces verts seront aménagés ainsi qu'un parking de 120 places. La livraison de cette salle est prévue pour la fin février 2021.

TRAVAUX

ATTENTION AUX AUTORISATIONS

Si toute modification extérieure d'une construction doit être précédée du dépôt d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire, les travaux à l'intérieur d'un commerce doivent aussi faire l'objet du dépôt d'une autorisation de travaux.

Cette autorisation permet de s'assurer du respect des règles d'accessibilité et de sécurité dans le cadre de la réception de public. Pour la pose ou la modification d'une enseigne, le Code de l'environnement impose une autorisation préalable.

Rappelons par ailleurs que chacun est soumis à une déclaration préalable pour un ravalement, la création d'une ouverture (fenêtre, velux...), la pose ou la modification d'une clôture. La démolition d'un appentis nécessite un permis. Pour une construction nouvelle de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est indispensable, que ce soit pour les particuliers, les professionnels ou les personnes publiques.

Le service urbanisme de la ville de Quimper et la Plateforme d'instruction communautaire accompagnent les habitants dans leurs démarches, au 10 bis rue Verdelet, tél. 02 98 98 88 96, accueil.urbanisme@quimper.bzh

QUARTIER PIÉTON

Le stationnement réglementé



La circulation dans le quartier piétonnier est réglementée pour préserver le cadre de vie, permettre aux clients, touristes, etc. d'y déambuler en toute quiétude. Son accès

est contrôlé par des bornes escamotables. Seuls certains véhicules sont autorisés à y rouler au pas, de façon dérogatoire. Les commerçants peuvent y accéder à titre exceptionnel.

Les horaires de livraison y sont très réglementés (de 18 h 30 au lendemain matin 11 h 30). Les commerçants doivent réapprovisionner régulièrement leurs stocks peuvent demander à la Ville un macaron annuel (à placer sur le pare-brise de leur véhicule). Ainsi, dans le cas de retrait de marchandises périssables ou encombrantes, après avoir retiré un ticket à la borne d'entrée de la zone, un arrêt sera toléré en dehors de ces horaires à proximité de leur local commercial. La durée maximum est de 20 minutes, feux « warning » allumés. Ce macaron permet de clarifier les autorisations et de lutter par ailleurs contre la présence perturbatrice de véhicules qui n'ont rien à y faire.

SALLE DES FÊTES

DAN AR BRAZ DANS L'ESPACE



SPORT ET SOCIAL

L'UJAP CITOYEN

Le sport professionnel n'est pas coupé des réalités du monde. Pour Hamid Mesbah, directeur général de l'Ujap Quimper 29, au-delà de l'engagement sportif et économique, le club a un engagement social et citoyen fort qui correspond à la responsabilité sociale de l'entreprise, car oui, l'Ujap Quimper est une entreprise sportive professionnelle.

« Un club comme l'Ujap est aussi là pour fédérer et servir de locomotive dans de nombreux domaines, indique Hamid Mesbah. Le sport est un vecteur d'éducation, d'insertion sociale, il crée du lien. Pour pouvoir jouer pleinement ce rôle social et ne pas se cantonner à des démonstrations ici ou là et quelques séances d'autographes devant les photographes, le club a décidé en février 2018 de monter un fonds de dotation présidé par Patrick Tudal, également vice-président de l'Ujap Quimper 29. L'Ujap Citoyen est une structure dédiée à des programmes sociaux entièrement financés par du mécénat. » L'Ujap est le seul club de basket de Pro B à s'être doté d'une telle structure (un ou deux en Pro A). Il a élaboré six programmes dont deux en partenariat avec la ville de Quimper : « Vis ma vie » (des jeunes issus de quartiers

défavorisés vivent une journée avec un joueur), « Lien social » (pour les enfants du périscolaire), « Langue bretonne » (animation basket au collège Diwan et cours de breton pour les joueurs), « Basket santé » (en lien avec le Centre hospitalier de Cornouaille), « Basket seniors » (en Ehpad), « Basket entreprise » (pour les salariés des 200 entreprises partenaires du club). Des opérations ponctuelles autour de l'emploi (« Marque ton avenir », le 24 janvier), du handibasket... sont au programme. Tous les joueurs et le staff sont impliqués dans le cadre de l'Ujap Citoyen.



Plus d'informations et plus d'images sur l'implication de l'Ujap à Quimper. Rendez-vous sur le site quimper.bzh

Le rôle social d'un club sportif professionnel repose notamment sur sa mission d'éducation.

UJAP QUIMPER 29 – EVREUX

28 mars à Brest Arena
L'Ujap avait réuni la deuxième plus grosse affluence de la saison passée pour un match de Pro B, avec 5 000 personnes en jouant à la Brest Arena contre Roanne, preuve que l'Ujap est capable de remplir une grande salle. Le club quimpérois renouvelle l'expérience le 28 mars à 20 h contre Évreux. De quoi ravir les supporters !



Renseignements et billetterie : www.ujap-quimper.bzh



La médiathèque accueille tous les publics et ouvre au large choix de documents proposés par le réseau de lecture publique.



ERGUÉ-ARMEL

IMMERSION DANS LA CULTURE

Outil d'animation du quartier, lieu de vie ouvert où l'on peut lire mais aussi jouer ou regarder des films en immersion, la médiathèque d'Ergué-Armel mérite qu'on s'y arrête.



revisite *Le Petit Chaperon rouge* à partir du 25 janvier, rencontre avec Marc Pointud qui racontera son séjour au phare de Tévenec le 5 février.

À VOS AGENDAS !

Au programme cet hiver : l'heure du conte « solidaire et international » pour la Fête des droits de toutes les couleurs le 15 janvier à 15 h 30, exposition des dessins originaux de Philippe Jalbert qui

CORINE NICOLAS
Adjointe au maire chargée du quartier d'Ergué-Armel

- Permanences en mairie annexe, les mardis, jeudis et vendredis après-midi.
- Tél. 02 98 52 02 00.



Un bâtiment un peu caché, sous les arbres et derrière la mairie de quartier, une façade sobre habillée de tôle blanche... la médiathèque d'Ergué-Armel est discrète, mais très active.

À l'intérieur, la tendance est à la verdure - au sol - et à la chaleur humaine. Au rez-de-chaussée, un présentoir des nouveautés invite d'emblée les visiteurs à tourner les pages. Les couvertures bien visibles de la sélection « facile à lire » font de l'œil aux plus hésitants.

C'est la vocation d'une médiathèque : mettre à l'aise tous les publics et les inciter à s'avancer un peu plus loin pour découvrir les multiples espaces et leurs usages : fauteuils dans de petits coins pour lire en paix, machine à café pour déguster la presse, zone pour l'étude, postes multimédias, salon numérique avec tablettes pour jouer...

IMMERSION DANS LE JEU VIDÉO OU LES DOCUMENTAIRES

Le jeu vidéo est aussi le bienvenu dans la salle d'exposition et de projection où, certains mercredis, l'écran géant est connecté à la PS4, histoire d'immerger les joueurs allongés sur des coussins de mousse. C'est aussi là qu'ont lieu les projections de films jeune public ou de documentaires, immersifs eux aussi, environ une fois par mois.

Forcément, on s'attache à l'endroit, comme cette institutrice de l'île de Sein qui y faisait escale à l'occasion de ses passages à Ergué-Armel.

La médiathèque participe aux événements liés à la vie du quartier, de la ville ou de l'agglomération. Avec la Maison pour tous, les interactions sont nombreuses : conseils de livres à découvrir en famille sur les thèmes de la papothèque des parents, co-organisation de cafés des sciences, projection d'un film lors du nouveau festival Voyages insolites (en mai 2020) autour de Jules Verne.



Vous pouvez contacter les membres de votre conseil de quartier à l'adresse suivante : conseils.quartier@quimper.bzh

PENHARS

C'EST PARTI SUR LE CITY !



Ça y est ! Attendu depuis des années le nouveau city-stade de Penhars est ouvert. Les sportifs du quartier peuvent s'y entraîner librement et les activités encadrées ont commencé.

Ni les intempéries ni le froid n'arrêtent les sportifs. Le nouveau city-stade est entré en service en décembre, dans un coin de terrain vert, près de la MPT de Penhars où sa présence ne gênera pas les fêtes de quartier. Tout y est : une surface de 28 mètres sur 15, une main courante pour empêcher les balles de s'échapper, des équipements annexes (buts brésiliens pour les parties de foot sur demi-terrain) et les marquages au sol adaptés aux sports collectifs : football, basket-ball, hand-ball et volley. Les tracés sont provisoires car il manque encore des couleurs



au nouveau terrain : le bleu et le vert de la résine qui sera appliquée sur le sol. Il faudra patienter jusqu'aux beaux jours pour pouvoir apprécier ce revêtement protecteur. En attendant, le terrain multisport – semblable à celui de Kervouyec – a déjà ses adeptes. Les joueurs qui le souhaitent peuvent y accéder en permanence, à condition de céder la place quand vient l'heure des activités encadrées, les mercredis et certaines soirées.

KERFEUNTEUN

Une nouvelle aire pour le basket



Les amateurs de basket en 3x3 ont désormais à leur disposition deux terrains parfaitement adaptés à leur pratique. La construction de la salle des fêtes Dan-ar-Braz a nécessité de déplacer d'une dizaine de mètres le terrain existant. La Ville a ainsi profité de ce chantier pour aménager une nouvelle aire pour le basket avec un nouvel enrobé et la création d'un marquage au sol pour la pratique du basket en deux équipes de trois joueurs (3x3). En plus de ces deux terrains en accès libre, un terrain d'échauffement avec panier a également été créé. Les travaux commencés en novembre viennent de s'achever avec la mise en place de paniers neufs. Une fontaine à eau sera également opérationnelle, une fois les travaux de la salle des fêtes terminés (début 2021). Un parking sera aménagé.

CENTRE-VILLE

GARE-PARC



Les travaux de la nouvelle gare-parc vont débuter dans quelques mois et dureront jusqu'en 2024 afin d'aménager les différentes zones du futur Pôle d'échanges multimodal (PEM).

Avec la construction d'une nouvelle gare routière, de nouveaux espaces publics, une Maison des mobilités et de nouvelles aires de stationnement vont être créés ainsi qu'une passerelle urbaine et ferroviaire, véritable belvédère sur la ville. Vous voulez tout savoir du projet ? Un ensemble de panneaux, tableau de bord du programme, vous informe des avancées étape par étape. Ces informations sont agrémentées de dessins, poèmes, vues historiques et autres illustrations, pour s'approprier la transformation de la gare en un lieu de mobilités attrayant et dynamique. Vous y retrouverez également le suivi des Rendez-vous de la gare, des réunions publiques ouvertes à tous les Quimpérois organisées tous les ans pour réfléchir ensemble au futur aménagement.



DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUIMPER

Groupe de la majorité municipale VISION

Notre première pensée va à la population, c'est-à-dire à nos semblables et nos concitoyens. Certains, certaines, prétendent être leurs interprètes ou leurs porte-parole. Quelle invraisemblable prétention ? Ils ou elles voudraient bien se substituer à l'ensemble des habitants de Quimper, mais heureusement cela ne fonctionne pas, et cela ne fonctionnera jamais. Parce que la Démocratie et la République sont bien au-dessus des postures, des manœuvres et des reniements. Parce qu'au-delà de nos différences, de nos nuances, de nos complémentarités, nous sommes cette population qui a envie de demain.

Enthousiasme collectif

Ce qui compte avant tout, c'est l'esprit d'équipe, ce sentiment engageant, cet enthousiasme collectif qui fait que tout le monde y va, agit, imagine et apporte sa pierre à l'édifice. La mission d'une équipe muni-

cipale est d'impulser un élan, de se montrer résolument créatif, inventif et offensif, de traduire en actes les attentes et besoins de nos concitoyens, de donner des couleurs et de la joie à notre territoire d'élection.

Possibilités infinies d'épanouissement

Nous sommes positifs, tournés vers le futur, ambitieux pour tous. Il existe ici, dans notre territoire qui ne demande qu'à gagner en puissance, celui que nous avons choisi par la naissance ou bien en pleine conscience, d'infinies possibilités d'épanouissement, aussi bien pour nous-mêmes que pour ceux qui nous ont rejoints. Cette détermination commune à faire les choses bien et dans la durée, c'est ce qui nous guide, c'est notre vision. La noble mission des élus est de fédérer, d'accorder les énergies et de rester constamment à l'écoute, en se gardant bien de se disperser dans de minuscules considérations politiciennes dont plus personne ne veut.

Les élus de l'opposition

SIX ANS DE PROMESSES NON TENUES

Voici venu le temps du bilan, celui de Ludovic Jolivet et de son équipe est celui des promesses non tenues et ce ne sont pas les illuminations de Noël ou les premières pierres posées ces dernières semaines qui changeront la donne.

Où est passé le plan d'ampleur de redynamisation du centre-ville ? Pourtant axe moteur de la campagne en 2014, de nombreux commerces sont aujourd'hui vides notamment dans l'hyper centre. Le départ d'une grande enseigne du centre-ville en décembre dernier a montré l'incapacité du maire à trouver des solutions. Où est passé le plus grand centre commercial de Cornouaille ? ! Les halles auraient pu être un formidable outil, une vitrine pour notre ville mais le maire a raté le coche. Après six années de mandat, nous en sommes encore à faire des études ! Les halles, tout comme, la piscine, la piste d'athlétisme et le théâtre Max-Jacob ont continué de se dégrader de manière inquiétante. Où est passée la « Green Valley » qui devait faire de Quimper « le premier groupement d'entreprises européen en agriculture et agroalimentaire » ? ! Ces projets phares du programme de Ludovic Jolivet n'ont été qu'un coup de communication dans le quartier de la gare pendant six années. Le maire qui se voulait le champion de notre économie locale n'a pas rempli sa mission.

Si nous ne devons retenir que trois points noirs, il s'agirait sûrement de la question des transports, de la culture et celui de la sécurité. Dans le premier domaine notre ville a perdu six ans alors que la transition écologique se fait de plus en plus pressante et que les Quimpérois sont en demande de moyen de déplacement doux. Ludovic Jolivet n'a tout simplement pas été au rendez-vous de l'Histoire. Côté culture la ville s'est vue amputée de son centre d'art contemporain et de sa régie cinéma. Pour finir, nous avons vu tout au long de ce mandat la situation se dégrader en termes de sécurité, le maire n'a alors proposé que des solutions d'affichage qui ne résolvent en rien les problèmes nouveaux que rencontrent notre ville et ses habitants, là encore, faute de moyens adaptés.

Le maire de Quimper n'a pas été au rendez-vous de ses engagements pris vis-à-vis des Quimpérois cela doit nous alerter sur les promesses du candidat Ludovic Jolivet.

Groupe « Rassembler A Gauche » des élu-es socialistes, communistes et démocrates du centre au conseil municipal de Quimper Gilbert GRAMOLLE, Brigitte LE CAM, Nolwenn MACQUIN, Piero RAINERO, Matthieu STERVINO, Mélanie THOMIN, Laurence VIGNON